



Au croisement de la rue de l'église et de la route du Bois d'Oingt, Croix datant de 1516, avec son croisillon présentant le Christ d'un côté, et de l'autre la vierge tenant l'enfant Jésus. Le fût est décoré d'écots, symbolisant l'Arbre de vie.

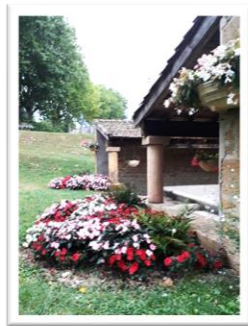


Eglise en pierre de Tournus avec ses piliers, datant du X<sup>e</sup> siècle, édifiée dans le goût médiéval du XIX<sup>e</sup>me siècle. Les magnifiques stalles sont sans doute un reste de l'ancienne église qui aurait été érigée place du Bourg.



La voie du Tacot suit le tracé de l'ancien chemin de fer qui reliait Villefranche à Tarare. C'est un itinéraire de 24 km qui traverse 13 villages des pierres dorées.

Elle traverse notre commune sur 4.5 km.



Lavoir en pierres dorées de Légny.

# Autour de Légny



LÉGNY



R  
A  
N  
D  
O  
N  
N  
É  
E



Cette boucle vous fera passer par des sentiers enherbés et à travers une variété de paysages, dans les vignes, forêts et collines.

**Randonnée très agréable, avec de nombreux points de vue sur les monts du Beaujolais et les monts du Lyonnais.**

Vous découvrirez également le village de Légny niché sur sa colline, avec son lavoir et ses maisons typiques en pierres dorées.

Avis aux amateurs de beaux panoramas, vous pourrez profiter au hameau de Billy d'une vue très large sur la vallée d'Azergues et les monts environnants.



## Carte



Distance : 10 km  
 Dénivelé : 230 m  
 Alt : 245/250 m

Points de vue

Suivre les marquages verts

Commerces et restauration aux Ponts-Tarrets

## Itinéraire



1

- **Départ** : parking dont l'entrée se trouve en face du n°23 « route du bois d'Oingt » à Légnay (Possibilité de démarrer le circuit à la gare des ponts Tarrets au repère N°4).  
 - Descendre jusqu'à la croix et prendre « route des Ponts Tarrets ».  
 - Passer la mairie et prendre à gauche « le chemin des écoliers » puis descendre tout droit jusqu'au carrefour des Ponts Tarrets.  
 - Traverser la route par le passage protégé vers le parking en longeant la boulangerie puis traverser la départementale par le passage protégé et rejoindre le passage à niveau.

2

- Traverser la voie ferrée. Continuer tout droit en restant sur le trottoir de gauche en traversant l'Azergues pour rejoindre le parking avec le sens interdit et prendre le chemin forestier direction « les Brosses ».  
 - A la sortie du sentier, prendre à droite puis immédiatement à gauche la route qui se poursuit en sentier. A la bouche réseau, tourner à gauche.  
 - Emprunter la route en direction du hameau de Billy. Poursuivre tout droit.

3

- Au hameau de Billy, tourner à droite « rue du hameau de Billy » et faire le tour du hameau par la route goudronnée, en tenant sur la gauche. Au bout de la « rue du hameau de Billy », tourner à droite.  
 - Au poteau « la borne », prendre à gauche direction « le désert ». Continuer tout droit vers le petit bois. Au « désert », tourner à gauche direction « les Brosses ».  
 - Laisser la 1<sup>ère</sup> route sur la droite et poursuivre la route du Breuil. Au numéro 247, poursuivre tout droit par le sentier enherbé. Au bout du chemin, tourner à droite, direction « les Ponts Tarrets ».  
 - Traverser la voie de chemin de fer puis tourner à droite. Passer devant le restaurant et continuer sur le parking jusqu'au rond-point.



4

- Au bout du parking, traverser le rond-point par les deux passages protégés et prendre à droite « la voie du Tacot ». Traverser 2 croisements de route en poursuivant « la voie du Tacot ».



5

- Au poteau le « Chanrion » prendre à gauche sur le chemin enherbé. En haut de la montée, prendre à gauche à travers la vigne en montant jusqu'aux habitations.  
 - A la route « chemin de Tanay » prendre à gauche. Après le n°372, château de Tanay, prendre sur la droite le sentier enherbé en longeant la vigne et la haie du château.  
 - Traverser la route et prendre la direction avec le sens interdit « sauf riverain ». Continuer tout droit et après la deuxième bâtisse prendre le petit sentier enherbé à gauche et poursuivre le chemin. Au loin sur votre droite le château de la Flachère.  
 - Laisser le centre équestre à droite. Rejoindre la route des Ponts Tarrets.

6

- Au croisement, prendre à gauche la route en direction du village de Légnay jusqu'à l'église ; Pour votre sécurité, sur 100m rester sur la droite le long de la route principale. En face de l'église, emprunter la « rue de l'église ». Au n°63 tourner à droite puis immédiatement à gauche par « la petite rue ». Au bout de « la petite rue », à gauche du n°18 passer à droite sous le porche pour rejoindre le parking.

